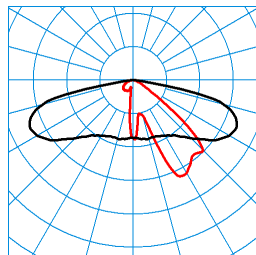
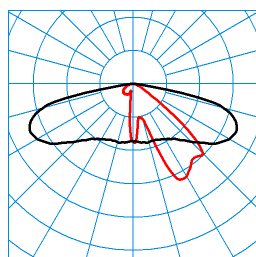


Hauteur net 571 mm

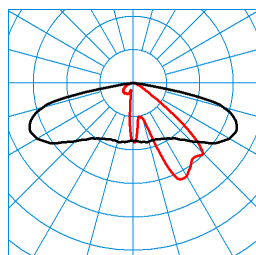
Poids 9,0 kg

courbes photométriques

Publisca P1-AB2L/1000-730 2G1S TX047466

 DIN 5040: A30
 UTE: 1,00 G
 CEN Flux Code: 34 70 96 100 100

 C0 - C180
 C90 - C270

Publisca P1-AB2L/1000-730 2G1S ETDD (CLO end value) TX300765






 DIN 5040: A30
 UTE: 1,00 G
 CEN Flux Code: 34 70 96 100 100

 C0 - C180
 C90 - C270

Publisca P1-AB2L/1000-730 2G1S ETDD (CLO initial value) TX301095

 DIN 5040: A30
 UTE: 1,00 G
 CEN Flux Code: 34 70 96 100 100

 C0 - C180
 C90 - C270

Accessoires commercialisés

Article	Description
 0970/60 2223400	Adaptateur de réduction, pour tête de mât Ø 60 mm.
 MLT ZAH p4 6818500	Protection sur la face arrière pour les systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires pour une installation ultérieure en montage quadruple dans des luminaires extérieurs adaptés aux optiques à lentilles ABxL, SB3L, RB5L.
 MLT ZAS G4 p4 7851000	Protection latérale pour systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires destinés à un montage ultérieur dans des luminaires extérieurs de type technique ou décoratif, aux optiques à lentilles ABxL, AMxL, SB3L, RBxL.
 Publisca ZP1D D580 26 6738300	Surtoit pour luminaire extérieur Publisca P1, Ø 580 mm.
 Publisca ZP1D D680 26 6738400	Surtoit pour luminaire extérieur Publisca P1, Ø 680 mm.

Texte d'appels d'offres

Luminaire décoratif pour candélabre droit avec plaque de recouvrement plane, Embout de candélabre de forme parabolique. Avec label intelligent permettant de consulter rapidement les informations sur les luminaires via code QR. Luminaire pour candélabre droit et tête de candélabre Ø 76 mm, La fixation du candélabre s'effectue à l'aide de deux vis de fixation en acier inoxydable, selon la norme EN 60598-2-3. Convenant également à un montage sur des mâts à tête Ø 60 mm, au moyen des adaptateurs de réduction à commander séparément. Passender Mast auf Anfrage. Système optique réalisé en technologie Multi Lens. Optique du luminaire composée d'un système de lentilles hautement efficace, résistant aux UV et aux températures extrêmes. Avec répartition asymétrique extensive d'intensité lumineuse. Optimisé pour un alignement horizontal du corps de luminaire. D'autres faisceaux sont disponibles pour une adaptation flexible à des tâches d'éclairage personnalisées client. Le montage ultérieur d'un blindage arrière / latéral est possible en tant qu'accessoire à commander séparément. Avec 2 modules LED. Module LED composé de quatre LED, système optique compris. Flux lumineux du luminaire 1000 lm, puissance raccordée 10,00 W, rendement lumineux du luminaire 100 lm/W. Teinte de lumière blanc chaud, température de couleur (CCT) 3000 K, indice général de rendu des couleurs (IRC) $R_a > 70$. Tolérance de localisation chromatique (initialement MacAdam) ≤ 5 SDCM. Autres couleurs de lumière LED disponibles sur demande. Durée de vie assignée moyenne $L_{CLO}(t_q, 25^\circ C) = 100.000$ h. La source lumineuse est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Corps de luminaire en aluminium moulé sous pression. Couleur anthracite (DB 703). Revêtement convenant à un climat maritime, sur demande. Angle d'inclinaison réglable Réglage

blocable par incréments de 10 ° entre 0 ° et 90 °. Verre de fermeture en verre de sécurité simple, traité thermiquement (ESG-H). Verre de fermeture enchâssé dans le corps du luminaire. Degré de transmission > 98 %. Classe électrique (EN 61140) : II, indice de protection (norme EN 60529) : IP23, Indice de protection du compartiment de la lampe : IP66, degré de résistance aux chocs selon la norme CEI 62262 : IK08. Mât disponible sur demande. Surface exposée au vent Fw 0,080 m². Poids: 9,0 kg. Platine-appareillage avec tous ses composants électriques et modules LED, montée sous forme de recouvrement supérieur du luminaire. Amovible depuis V2A après desserrage des quatre vis de fixation. Résistance aux ondes de choc 10 kV. Avec appareillage, dimmable numériquement (DALI). Appareillage conf. au standard DALI 2 (EN 62386). L'appareillage est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Driver paramétrable avec maintien du flux lumineux (CLO). Puissance raccordée à la fin de la durée de vie: 10,50 W. Le produit répond aux exigences essentielles des directives européennes applicables et de la loi sur la sécurité des produits et porte le marquage CE. Le luminaire est en outre certifié ENEC par un organisme de contrôle indépendant.

Remarque concernant la conception :

Le luminaire satisfait aux exigences de la norme EN 60598, il a été conçu pour des actions du vent selon la norme EN 1991 (Eurocode), la valeur de base maximale de la vitesse de référence du vent étant de 30 m/s (correspondant à la zone de vent 4 en Allemagne) dans la catégorie de terrain I. Il sera tenu compte d'une charge de neige (maximale de 1 kN/m²) et d'un givrage (maximal de 2 cm) pour une hauteur utile conforme aux instructions de montage. Il ne sera pas tenu compte de sites exposés (ponts, montage sur des bâtiments ou directement près de voies ferrées). Il ne sera pas tenu compte des charges d'impact. Instructions de démontage (PDF) du produit disponibles sur : <https://www.trilux.com/EcoDesign>

EPREL - Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits**Classe d'efficacité énergétique****Référence du modèle**

D

86004976-00